

Animateur Famille / CLAS

Cadre d'emplois des animateurs territoriaux

Organisme émetteur : Ville de Versailles

Localisation du poste : Maison de quartier - 78000 Versailles

Direction concernée

Direction de la Vie des Quartiers, des Loisirs et de la Jeunesse

Domaine d'activité

Social

Service concerné

Maison de quartier

Catégorie du poste

Catégorie B

Poste ouvert aux

Contractuels
Titulaires

Type de poste

Poste à temps complet

Poste télétravaillable

Non

Vos missions

Missions principales

Planification, organisation des projets d'animation :

- Recueillir et analyser les besoins et caractéristiques du public accueilli
- Élaborer, planifier, formaliser et chiffrer les projets d'activité et d'animation découlant du projet pédagogique
- Encadrer les activités de loisirs et les adapter aux différents publics

Animation des groupes :

- Construire, animer et maintenir une dynamique de groupe : favoriser l'expression, la participation et la créativité des publics

Favoriser le dialogue local et information du public :

- Mobiliser le public et créer un lien de confiance sur la durée / Participer aux commissions
- Identifier, formaliser et développer des partenariats, en prenant appui, sur le réseau professionnel existant et le tissu associatif

Évaluation des projets menés :

- Analyser l'impact et les effets des projets au regard des objectifs fixés dans le cadre du projet pédagogique de la structure

Participation aux initiatives et au fonctionnement de la Maison de Quartier :

- Assurer un lien fort avec les autres secteurs de la structure : senior, enfance jeunesse...
- Participer à l'organisation des événements type fêtes de quartier, et aux actions transversales inter – maisons de quartier

MISSIONS SPECIFIQUES AUX SECTEURS CLAS ET FAMILLE :

- **SECTEUR CLAS :** « L'ensemble des actions du dispositif CLAS visent à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. »

Mise en oeuvre du dispositif CLAS :

- Accueillir et informer les familles / Concevoir des projets individuels et collectifs, mettre en oeuvre ces différentes actions
- Recruter et coordonner les activités des bénévoles et de l'équipe des vacataires (briefing régulier...)
- Mettre en place une stratégie pédagogique afin de pallier aux difficultés que rencontrent les enfants

Évaluation du dispositif CLAS :

- Participer à la création d'outils pédagogiques et d'évaluation : élaborer les tableaux de suivi des activités et le bilan annuel

Mobilisation des différents acteurs :

- Favoriser la liaison et la mobilisation des acteurs de la communauté éducative (associations, établissements scolaires...)

- **SECTEUR FAMILLE :**

Coordination et développement du projet dans le cadre de l'agrément collectif famille (du projet à l'évaluation) :

- Diagnostiquer les besoins et attentes des habitants / Participer aux animations et sorties liées aux projets

Organisation, animation et évaluation des ateliers de son secteur :

- Organiser des actions en partenariat avec les professeurs et/ou les associations et bénévoles (sorties, expositions...)
- Collaborer avec les CESF de Maison de quartier

Votre profil

Formation

Formation - Accès au poste : Diplôme (Obligation agrément collectif famille) de BAC +2 minimum : type DUT ou BUT carrières sociales ou option animation sociale et socioculturelle ou Licence sciences de l'éducation

Expérience

Expérience antérieure souhaitée : Oui sur poste similaire d'au moins 1 an en Centre Social ou en association ou en CCAS

Savoir-faire

- Connaissance des dispositifs et de la législation en vigueur (DDCS notamment)
- Méthodologie de projet
- Techniques d'animation
- Aptitude au management d'une équipe de bénévoles et vacataires
- Capacité rédactionnelle

Savoir-être

- Pédagogie
- Savoir travailler en équipe
- Savoir s'organiser
- Capacité d'adaptation

Conditions d'emploi

Cycle de travail

Poste à pourvoir à temps 36h/semaine complet du Lundi au Vendredi

Contrainte(s) liée(s) au poste

Disponibilité certains soirs (CLAS)

Nombre de jours de congés

25 jours de congés, 6 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages

Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)